

20/06/2024

Durée de la procédure : **10'**

ÉTAPES DU PARAMÉTRAGE DE LA COTISATION FNAS EN DSN

PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE

PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN

Section 1 : Paramétrage organisme

Section 2 : Paramétrage DSN

PARTIE 5 : DANS LA DSN

Nous vous informons que depuis la période d'emploi de juillet 2025 (dépôt DSN au 5 ou au 15 août 2025), la cotisation FNAS est déclarée en DSN.

Si vous êtes concernés, vous avez reçu un mail de la part d'AUDIENS/AGEPRO vous indiquant :

- L'intégration de la cotisation FNAS en DSN.
- La mise à disposition des fiches de paramétrage sur Net Entreprises (avec les prévoyances Audiens).

Le présent document vous permettra d'effectuer les manipulations afin d'intégrer la cotisation FNAS à la DSN. Ces différentes étapes sont à réaliser pour tous les dossiers concernés par cette cotisation.

Attention : la cotisation doit être présente sur les bulletins de paye pour qu'elle puisse être envoyée dans la DSN.

PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

Dans un premier temps, vous devez récupérer la fiche de paramétrage mise à disposition par Audiens, elle vous donnera les éléments à renseigner dans Studio. Pour cela :

- 1.1. Connectez-vous sur votre espace de dépôt des DSN.
- 1.2. Cliquez sur « **Accéder aux fiches de paramétrage** ».

The screenshot displays the XOTIS DSN portal interface. At the top, there's a section for 'Historique des échanges' (Exchange History) showing the last 10 exchanges. Below this is a 'Récapitulatif' (Summary) section for 'DSN mensuelles' (Monthly DSNs) for the deadline of 05 Août 2023. It shows 1 'Déclaration non transmises' (Declaration not transmitted), 0 'Déclarations rejetées' (Rejected declarations), and 0 'Déclarations conformes' (Compliant declarations). The 'Dépôt d'un nouveau fichier' (Upload new file) section is also visible, with a 'Choisir un fichier' (Choose a file) button and a text area for the email address (service-paie@xotis.com). At the bottom, the 'Services complémentaires' (Additional services) section lists various links. The link 'Organismes complémentaires : Accéder aux fiches de paramétrage' is highlighted with an orange oval.

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?

10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
Aucun échange effectué pour les 30 derniers jours			

Récapitulatif + Afficher tout ou sélectionner ?

☒ DSN mensuelles ☐ Signalements d'événements pour l'échéance au 05 Août 2023

Déclarations non transmises	1	
Déclarations rejetées	0	
Déclarations conformes	0	

Dépôt d'un nouveau fichier

Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant [ici](#).

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats...) seront transmises à l'adresse mail suivante : service-paie@xotis.com. Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.

Cliquez sur le bouton "Envoyer".

Services complémentaires

Vous pouvez accéder aux services complémentaires proposés par les Organismes de Protection Sociale via les liens suivants :

- Mandats de prélèvement : [Accéder au module de gestion des mandats](#)
- CRPNPAC : [Accéder aux services complémentaires CRPNPAC](#)
- Informations utiles : [Accédez aux rapports complémentaires pour la gestion RH/paie](#)
- URSSAF : [Accéder aux Services +](#)
- CNAM : [Accéder aux BPIJ](#)
- Organismes complémentaires : [Accéder aux fiches de paramétrage](#)**
- MSA : [décomptes JJ employeur](#)
- DSN_FIAB : [Accéder au service FIAB](#)

1.3. Téléchargez la fiche de paramétrage des prévoyances AUDIENS (P0983).

- Précisions : dans la fiche de Paramétrage AUDIENS, la cotisation FNAS fait une distinction entre « **Cadres et assimilés** » et « **ETAM** » mais la codification est identique. Dans Studio, le paramétrage est fait sur deux modules : un pour les salariés intermittents et un pour les salariés permanents.

PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE

Pour cela, dans un second temps, vérifiez le numéro de module sur lequel est calculée la cotisation FNAS.

Par défaut, les module pré-paramétrés sont les suivants :

- ✓ **148900 « FNAS INTERMITTENT »**,
- ✓ **148901 « FNAS PERMANENT »**.

Identifiez le/les module(s) de la cotisation FNAS sur un historique.

Exemple : Les modules identifiés sont les modules par défaut

142655	A.G.S. PERMANENT				1 524,49	0,250	3,81
148511	CONGES SPECTACLES				1 500,00	15,500	232,50
148900	FNAS INTERMITTENT				1 500,00	1,450	21,75
148901	FNAS PERMANENT				1 524,49	1,450	22,11
149500	PROVISIONS CONGES				1 524,49	10,000	152,45
149600	CHARGES SUR PROVISIONS				152,45	50,000	76,23

Exemple : Les modules identifiés sont des modules spécifiques (dans notre exemple un module pour les salariés intermittents et un module pour les salariés permanents).

142533	A.G.S. INTERMITTENT				2 011,60	0,250	5,03
142655	A.G.S. PERMANENT				1 524,49	0,250	3,81
144400	FNAS INTERMITTENT				1 500,00	1,450	21,75
144500	FNAS PERMANENT				1 524,49	1,450	22,11
148511	CONGES SPECTACLES				1 500,00	15,500	232,50

Dans cet exemple la cotisation FNAS est paramétrée sur les modules 144400 et 144500.

Pour que la cotisation FNAS soit correctement déclarée en DSN, vous devez impérativement utiliser les modules que nous avons créés à cet effet et désactiver ceux mis en place antérieurement à juillet 2025 dans votre (vos)

plan(s) de paye.

Le document « **Activation de la cotisation FNAS** » vous aidera dans cette démarche.

PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN

Section 1 : Paramétrage organisme

Afin de paramétrer la cotisation FNAS en DSN, rendez-vous dans le menu de Studio cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Organismes Sociaux** ». Sélectionnez l'organisme **FNAS** et cliquez sur l'onglet « **Codes DUCS** ». *S'il n'est pas déjà existant, l'organisme FNAS est créé automatiquement lorsque vous accédez au paramétrage des organismes sociaux.*

Organisme	Code Ducs	Définition longue	Définition Qual.	O.R.S.	Ne sera pas géré si coché	Code organisme	Code Délégué	Référence contrat DADSU	Code Population	Code Option	Code Base Spécifique	Code Assiette	Référence contrat Prévoyance salarié intermittent	Référence contrat Prévoyance salarié permanent	Périodicité paiement
FNAS		FONDS NATIONAL D'ACTIVITES SOCIALES DES EAC													

Maj cotisation syndicale / paritarisme / CASC-SVP

Cliquez ensuite sur le bouton . Les informations se mettront automatiquement à jour.

À l'information « **Mise à jour effectuée !** », cliquez sur le bouton **OK** Vérifiez le paramétrage avec la fiche de paramétrage AUDIENS.

Organisme	Code Ducs	Définition longue	Définition Qual.	O.R.S.	Ne sera pas géré si coché	Code organisme	Code Délégué	Référence contrat DADSU	Code Population	Code Option	Code Base Spécifique	Code Assiette	Référence contrat Prévoyance salarié intermittent	Référence contrat Prévoyance salarié permanent	Périodicité paiement
FNAS	001	FNAS Intermittent			☐	P0983					10		FNAS	FNAS	M
FNAS	002	FNAS Permanent			☐	P0983					10		FNAS	FNAS	M



Cliquez sur le bouton

⚠ Si le message suivant s'affiche : « La cotisation FNAS n'est pas active dans ce dossier, vous devez

l'activer si vous êtes concernés ».

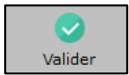
Cela signifie que le module de la cotisation FNAS n'est pas activé. Le document « **Activation de la cotisation FNAS** » vous aidera dans cette démarche.

Attention : si vous avez déjà effectué des bulletins sur la période à déclarer sans que ce module soit actif, vous devrez les recalculer car la cotisation n'est pas présente sur les bulletins.

Section 2 : Paramétrage DSN

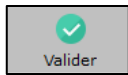
Pour que la déclaration de la cotisation FNAS soit correctement effectuée en DSN, indiquez le module spécifique sur lequel elle est calculée.

Pour cela, sur la fenêtre de la DSN, cliquez sur l'onglet « **Paramètres** ».

Cliquez sur le bouton , la seconde page de paramétrage apparaît. Cliquez dans l'onglet

Modules syndicat, paritarisme et divers

. Dans le champ « **FNAS** », vérifiez que les numéros des modules suivants sont

bien indiqués : 148900 et 148901. Cliquez sur le bouton  pour mémoriser la modification.

Paramétrage des Modules

✓

✗

Valider

Fermer

Général
Modules syndicat, paritarisme et divers

Module Cotisation Syndicale au SPI	148725	Module(s) de Droit d'auteur	
Module Cotisation Syndicale à l'USPA	148720	Module(s) de Droit de doublage	125097,125098
Module Cotisation Syndicale à l'UPCPUB	148730	Module(s) de Droit de rediffusion	120549,120550,120551
Module Cotisation Paritarisme FCAP EAC	151220		
Module(s) de Cotisation Paritarisme APPAV	151510,151511,151512, 151513,151514,151515		
CASC-SVP	149000,149001,149002, 149003		
FNAS	148900,148901		
Module Cotisation Syndicale à l'UPC	148740		
Module non utilisé			

PARTIE 5 : DANS LA DSN

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une prévoyance, les consignes données par AUDIENS prévoient que la cotisation FNAS doit être déclarée en DSN de la même façon qu'une prévoyance.

Dans la DSN, la cotisation FNAS est déclarée sous le code organisme de la prévoyance AUDIENS (P0983).

DUCS Organisme FNAS				
Période : 07/2025				
001	Cotisation Syndicale Intermittent	1 500,00	1,450	21,75
002	Cotisation Syndicale Permanent	1 524,49	1,450	22,11
Nombre de lignes : 2				43,86
Montant du règlement				43,86
Banque : TOTO / NSMBFRPPXX / FR7630788001000860044000782				Mode de paiement <u>Prélèvement SEPA</u>

Section 1 : Maille agrégée

L'affiliation à la cotisation FNAS est envoyée dans le bloc **S21.G00.15 « Adhésion prévoyance »**.

Le montant du versement est envoyé dans le bloc **S21.G00.20 « Versement organisme de protection sociale »** et dans le bloc **S21.G00.55 « Composant du versement »**.

Section 2 : Maille nominative

Pour chaque salarié et pour chaque bulletin dans lequel elle est calculée, la cotisation FNAS est déclarée via les blocs :

- **S21.G00.70 « Affiliation prévoyance »**,
- **S21.G00.78 « Base assujettie »**, dont le code de base assujettie est valorisé à **31 « Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire »**,
- **S21.G00.79 « Composant de base assujettie »** dont le type de composant est valorisé à **10 « Salaire brut prévoyance »**,
- **S21.G00.81 « Cotisation individuelle »**.